



Fonctions



Le métier d'auxiliaire vétérinaire se situe entre celui de secrétaire et d'aide-soignant.

C'est un métier très polyvalent qui mélange plusieurs domaines d'activités : administratif, assistance technique, commercial, conseil à la clientèle mais également hygiène et nettoyage qui représente une grande partie du travail.

L'auxiliaire vétérinaire est l'intermédiaire entre le client et le vétérinaire.

Les cabinets et cliniques vétérinaires peuvent avoir différentes clientèles :

- canine : les chiens, les chats et les nouveaux animaux de compagnie (NAC) tels que serpents, rongeurs, lézards, tortues...
- rurale : ce sont les animaux de rente (bovins, ovins, caprins, aviaire, ...)
- équine : les chevaux
- mixte : regroupe les animaux de compagnie et de rente

Table des matières

- Fonctions _____ page 1
- Conditions de travail _____ page 4
- Marché de l'Emploi _____ page 5
- Formations _____ page 6

Marie, auxiliaire vétérinaire pendant 22 ans

Ne dites pas assistante, je suis auxiliaire !

Quand nous rencontrons Marie pour la première fois et que nous lui parlons du métier d'assistante vétérinaire, elle nous reprend immédiatement. « Non, il ne s'agit pas d'une assistante vétérinaire mais d'une « auxiliaire vétérinaire » voire même, si elle est diplômée, d'une « auxiliaire spécialisée vétérinaire » (ASV). Et dites tout de suite aux personnes que vous orientez qu'il y a très peu d'emploi. Vous savez, le vétérinaire et l'ASV, c'est un tandem très complémentaire. L'habitude de travailler ensemble permet une plus grande efficacité, notamment au moment des interventions chirurgicales. « On forme un binôme avec le vétérinaire : s'il a confiance, c'est plus facile. Lors de la contention par exemple, il faut de la complicité avec le vétérinaire. Quand un chien a un épillet dans l'oreille, il faut être capable de comprendre quand le vétérinaire a fini pour savoir quand lâcher l'animal, c'est un travail d'équipe ». Une fois l'équipe formée si ce tandem fonctionne bien, l'ASV restera en poste quelques années au même endroit !

Marie a été auxiliaire vétérinaire pendant 22 ans dans le cabinet vétérinaire de son mari qui l'a formée de A à Z : « Je ne savais rien faire. Avant, je travaillais dans la mécanique, j'ai dû tout apprendre : comment prendre les rendez-vous, faire le planning des interventions en fonction de la durée des opérations, connaître le nom des instruments, tout ce qui est technique comme la réglementation, la prophylaxie. Il m'a fallu un an pour être réellement formée. »

Le domaine administratif

● L'accueil physique et téléphonique

C'est un rôle important car c'est le premier contact qu'auront le client et l'animal.

Les clients sont très attentifs à l'attitude de l'auxiliaire avec leur animal.

L'auxiliaire vétérinaire assure la prise de rendez-vous, filtre les appels en fonction de leur importance. Il doit être capable de détecter les urgences et les situations difficiles.

Il gère l'attente des clients et les rassure.

Il renseigne les clients selon leur demande en faisant attention de ne pas dépasser les limites de ses fonctions.

Il doit être capable de reconnaître les races des animaux pour pouvoir donner des renseignements pertinents aux clients.

● La gestion

L'auxiliaire vétérinaire s'occupe de la gestion des rendez-vous et des dossiers clients.

Lors d'une première visite, l'auxiliaire vétérinaire crée un dossier client en intégrant toutes les informations nécessaires sur l'animal. Il met à jour ce dossier à chaque nouvelle visite.

L'auxiliaire vétérinaire passe les commandes auprès des centrales d'achat de matériel.

Il gère le suivi des stocks et vérifie les dates de péremption des produits et médicaments.

Il vérifie qu'il y ait suffisamment de consommables dans les différentes salles.

● Le secrétariat

L'auxiliaire vétérinaire s'occupe du secrétariat courant du cabinet. Il gère la préparation, le suivi et l'envoi du courrier, met en forme les documents professionnels, classe et archive les documents.

● La comptabilité

L'auxiliaire vétérinaire s'occupe de la gestion et du contrôle de la caisse.

Il doit connaître les règles de facturation, préparer les remises de chèques. Il gère les différentes relances.

🌀 L'assistance technique

● La consultation

Lors des consultations, l'auxiliaire vétérinaire assiste le vétérinaire :

- Il installe les animaux dans la position demandée et les maintient dans le respect des règles de sécurité en faisant attention de ne pas les stresser ni les blesser : c'est la contention.
- Il prépare et met à disposition le matériel médical.

● Le laboratoire

L'auxiliaire vétérinaire aide le vétérinaire lors des prélèvements (sang, urine).

Il doit connaître et comprendre les analyses courantes et gérer les tests de dépistage rapide.

● La radiologie

L'auxiliaire vétérinaire doit faire la contention de l'animal en le maintenant dans la bonne position.

Il gère la préparation et le développement de la radiologie.

● L'échographie

L'auxiliaire doit faire la contention de l'animal et gérer l'appareil et les sondes.

● Les autres outils

L'auxiliaire vétérinaire peut également être amené à utiliser l'électrocardiogramme, le doppler. Il doit donc en connaître le fonctionnement.

Il doit aussi faire la maintenance du matériel et vérifier son fonctionnement avant utilisation.

● La chirurgie

L'auxiliaire vétérinaire prépare l'animal, il le pèse, le tond et désinfecte la zone qui va être opérée.

Il prépare également le bloc opératoire et le matériel chirurgical.

Il aide le vétérinaire à se préparer pour qu'il soit en tenue stérile.

Il assiste le vétérinaire pendant les interventions, il doit donc connaître les bases de l'anatomie.

Il surveille le monitoring pendant l'opération, relève et enregistre les paramètres physiologiques (température, pouls, transit, fréquence respiratoire...), met en place les pansements, vérifie les perfusions et les transfusions. Il donne les instruments, tient les écarteurs.

Il participe à la surveillance de l'anesthésie et du réveil, extube les animaux et assiste le vétérinaire en cas de réanimation.

Le rôle de l'ASV est différent selon s'il exerce :

- En cabinet de vétérinaire où les animaux sont reçus en consultation
- En clinique vétérinaire où les animaux subissent des actes de chirurgie et où le matériel et les procédés sont beaucoup plus techniques

Le vétérinaire et l'auxiliaire vétérinaire forment une véritable équipe.

Le vétérinaire doit avoir une confiance totale en l'auxiliaire vétérinaire pendant les opérations.

Différents types de structures

Marie nous explique qu'il existe deux types de structures : les cabinets vétérinaires et les cliniques vétérinaires. « Dans les cabinets, certains vétérinaires ont uniquement une salle de consultation où ils font principalement des vaccins, ils ne font pas de grosses chirurgies, n'ont pas de salle d'opération et travaillent en extérieur la plupart du temps. Par contre, en clinique, les vétérinaires font bien sûr toujours des consultations mais aussi des actes beaucoup plus techniques. La clinique peut être équipée d'une salle de radiologie, d'un laboratoire d'analyses médicales et le vétérinaire va être amené à pratiquer des opérations chirurgicales. Cela peut avoir une incidence sur les fonctions de l'ASV qui occupera en clinique des tâches beaucoup plus techniques : assistance auprès du vétérinaire, surveillance en chenil des animaux endormis suite à une opération... »

La place et le rôle de l'ASV est aussi une affaire de génération. Les vétérinaires plus âgés n'ont pas toujours d'auxiliaires vétérinaires. Les jeunes vétérinaires, eux, ont appris à travailler en binôme, ils donnent à l'ASV un rôle très important.

La clientèle des cabinets vétérinaires

Selon les régions et leur lieu d'exercice, les vétérinaires peuvent se spécialiser auprès d'une catégorie d'animaux ou au contraire avoir une clientèle variée. « Pour l'anecdote, nous raconte Marie, un zoo s'est installé en ville il y a quelques années pour plusieurs représentations et nous avons dû soigner une tigresse à la suite d'un accouchement ! ». Plus sérieusement, il y a plusieurs types de clientèles possibles : la clientèle chien, chats et NAC (nouveaux animaux de compagnie) tels que les serpents, les lézards, les rats..., la clientèle rurale (vaches, moutons, porcs, poulets, chèvres) et la clientèle équine (chevaux). Ces trois clientèles correspondent chacune à une option du diplôme d'ASV. « En ce qui concerne la clientèle équine très présente en Normandie, l'ASV se déplace avec le vétérinaire chez le client. Le vétérinaire et l'ASV forment un binôme très soudé. Ce sont des animaux qui coûtent très chers et le vétérinaire doit avoir une confiance totale en son ASV ».

Des périodes très chargées

« Notre clientèle était à 95% canine. Lors des périodes de chasse, on ne prenait pas de vacances, nous étions ouverts du 15 septembre au 15 janvier non stop, c'était très intense. Les chiens nous arrivaient avec des tendons sectionnés, des pneumothorax. On a eu jusqu'à 156 chiens blessés par le gibier à opérer sur cette période. Ça pouvait s'apparenter à de la chirurgie de guerre : il fallait parfois recoudre l'animal qui avait été abîmé par le sanglier ! L'ASV doit alors être capable de gérer ce genre d'urgence : rassurer le chasseur qui est très stressé pour son chien, calmer le jeu. De manière générale, l'ASV a souvent un rôle de tampon entre le vétérinaire et le client. Le client, inquiet pour son animal, peut parfois être un peu agressif. Il faut apprendre à désamorcer... »

L'ASV, c'est le sourire de la clinique

L'ASV a un rôle primordial en ce qui concerne l'accueil physique et téléphonique du client. Elle est le premier contact que le client a avec l'établissement. « L'ASV doit être quelqu'un de très ouvert. Au téléphone, c'est le sourire de la clinique. »

● La surveillance des animaux hospitalisés

L'auxiliaire vétérinaire doit vérifier les pansements et les perfusions, s'assurer que l'animal n'a ni trop chaud, ni trop froid et qu'il ne manque de rien.

Il doit reconnaître les signes de douleur, de faiblesse anormale.

● Le rôle de commercial et de conseil à la clientèle

L'auxiliaire vétérinaire délivre les médicaments en fonction de la prescription du vétérinaire.

Il doit également donner des conseils sur les produits nutritionnels, les traitements parasitaires en fonction de la race de l'animal, de son poids et de ses pathologies.

Il doit sensibiliser les clients aux différents services que peut proposer la clinique et organiser le marketing comme par exemple, faire des promotions quand les dates de péremption approchent.

● L'hygiène et le nettoyage

Une grande partie du temps de l'auxiliaire vétérinaire est dévolue à l'élimination des agents infectieux et à la prévention des contaminations.

L'auxiliaire vétérinaire gère quotidiennement le nettoyage et la désinfection des sols, du mobilier, des sanitaires (poils, urine, selles, sang) et du matériel de soins selon les normes en vigueur.

Il nettoie, désinfecte et stérilise le matériel, les instruments de chirurgie et les textiles professionnels.

Il participe à l'élimination des déchets d'activité de soins, des produits dangereux et gère les cadavres d'animaux selon la réglementation.

Il doit appliquer les mesures d'hygiène et de désinfection des mains et prévenir les contaminations liées aux activités et à la circulation dans les locaux.

C'est également lui qui suit les animaux en quarantaine. Il doit donc connaître et prévenir les risques professionnels (risque contaminant, exposition aux rayons X, risques chimiques...).

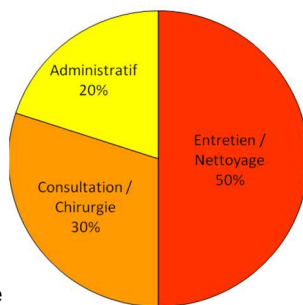
● Des fonctions différentes selon les structures

Suivant le lieu où se trouve la structure, les missions de l'auxiliaire vétérinaire peuvent être différentes :

- En ville, la clientèle est en majorité canine. L'auxiliaire vétérinaire assiste le vétérinaire, accueille les clients et leurs animaux, répond au téléphone, fait l'entretien... Il peut avoir des horaires réguliers ou des astreintes de nuit et faire des gardes le week end.
- A la campagne, la clientèle est en majorité composée d'éleveurs. L'auxiliaire vétérinaire est moins en contact avec le vétérinaire qui fait des tournées dans les élevages. L'auxiliaire vétérinaire devra avoir de bonnes connaissances des animaux de rente, des chevaux et de la réglementation sanitaire concernant ces animaux. Il pourra également avoir des horaires réguliers ou des astreintes de nuit.

Dans les cliniques de grande taille et les cabinets spécialisés, on s'oriente vers une spécialisation des postes (accueil, chenil, salle de chirurgie...), et des pratiques (canine, équine...).

Répartition des activités



! Attention aux idées reçues

Le métier d'auxiliaire vétérinaire ne consiste pas seulement à s'occuper des animaux toute la journée en veillant à leur bien-être, en les soignant.

Les soins aux animaux ne représentent qu'une petite partie du métier.

L'auxiliaire vétérinaire est confronté tous les jours à la maladie, voir à la mort et à l'euthanasie des animaux.

Il peut être en contact avec des clients difficiles, tristes, déçus, en colère ou des animaux agressifs.

Une grande partie de son métier est lié au nettoyage et à la désinfection du cabinet, de la salle de chirurgie, de la salle de consultation et des instruments de chirurgie.

L'apparence est aussi très importante : il faut être propre, on ne peut pas se permettre d'accueillir les gens avec du sang sur nos vêtements. Mon mari nous demandait également d'avoir les cheveux attachés et pas de bijoux car il faut toujours être prêt en cas d'urgence en salle d'opération.

Lorsqu'un client entre dans le cabinet, l'ASV va l'accueillir en l'appelant par son nom. Marie nous explique qu'il est important de bien se rappeler du nom des clients pour que l'accueil ne soit pas impersonnel et que le client sente qu'on lui accorde une certaine importance.

« On peut passer d'un papi qui vient chez « son » vétérinaire à qui il est fidèle depuis plusieurs années à quelqu'un qui vient pour la première fois et veut tester l'établissement. Notre rôle est de savoir à qui on a affaire pour pouvoir expliquer au vétérinaire comment aborder ce nouveau client.

Il est préférable aussi de connaître les différentes races, les clients sont toujours contents quand on reconnaît la race de leur chien lorsqu'ils arrivent pour la première fois. »

Analyser la demande du client et savoir gérer l'urgence

« Lorsqu'un client appelle, on doit savoir détecter ce qui relève de l'urgence ou de la bobologie », nous explique Marie. Avec une bonne formation et l'expérience, nous savons, en fonction des questions posées au client s'il s'agit d'un simple gargouillis ou d'une torsion de l'estomac. Si le client vous dit que son chien a un gros ventre, il faut agir très vite!

« L'ASV doit savoir aussi prendre les rendez-vous en fonction du type d'interventions à pratiquer : on ne prévoit pas un RV de 15 minutes pour une euthanasie !

Son rôle est aussi de faciliter le travail du vétérinaire. « Par exemple quand un client arrive avec un animal qui s'est blessé à une patte, je regarde s'il s'agit d'une patte avant ou arrière, je fais le tour du chien pour voir si je ne constate pas autre chose. »

Savoir rester à sa place

« Attention tout de même. Il faut savoir rester à sa place. Il ne faut pas donner de conseils sur un domaine qui n'est pas le sien et connaître les limites de ce qu'on peut dire et ne pas dire. Mais nous faisons un jeu avec mon mari, j'essayais de deviner ce qu'avait le chien et il me donnait la réponse après la consultation, cela me permettait de me former ! »

Un rôle de conseil et de suivi

Lorsqu'un client arrive, l'ASV sort la fiche de l'animal s'il est déjà client, ou en établit une s'il s'agit d'un animal vu pour la première fois. Cela permet de vérifier si l'animal grandit correctement et ne maigrit pas, si les vaccinations sont à jour. « C'est très important, insiste Marie, que la fiche soit à jour, notamment en cas d'urgence. Ça nous permet d'avoir des données fiables pour estimer la bonne dose d'anesthésie en cas d'opération ou de connaître les réactions de l'animal lors d'une précédente anesthésie.

Conditions de travail



Qualités requises

- **Un grand sens de l'hygiène** : un mauvais nettoyage des instruments de chirurgie peut être lourd de conséquences.
- **Un bon relationnel** : l'auxiliaire vétérinaire doit avoir un bon contact avec les clients, les animaux. Il faut savoir rester calme et rassurant face à l'inquiétude des clients.
- **Faire preuve d'adaptation et avoir une bonne organisation** : l'auxiliaire doit être capable de gérer plusieurs problèmes en même temps, d'établir des priorités et d'avoir une grande rigueur dans la gestion des dossiers clients.
- **Une grande résistance physique et nerveuse** : l'auxiliaire vétérinaire ne doit pas être allergique aux animaux ni aux produits chimiques. Il doit avoir une grande force physique car les animaux dont il va s'occuper pèsent en moyenne 12kg mais peuvent aller jusqu'à 70kg. Il faut également beaucoup de sang-froid pour être capable de réagir correctement en cas d'urgence. Il ne doit pas craindre la vue du sang.
- **Des connaissances spécialisées dans le domaine de la biologie animale et dans le domaine sanitaire** : l'auxiliaire vétérinaire doit connaître l'anatomie et le comportement animal, la reproduction, les races, les maladies liées aux animaux, les vaccins, les médicaments mais également la réglementation européenne.
- **Un sens commercial** : l'auxiliaire vétérinaire doit être capable de conseiller les clients sur les aliments et les médicaments vendus dans le cabinet.

Contraintes

Dans les structures de grande taille, l'auxiliaire vétérinaire peut parfois être d'astreinte de nuit et le week-end.

De manière générale, il travaille souvent le samedi.

Salaire

Le salaire d'un auxiliaire vétérinaire débutant dépend de son niveau de qualification, la valeur du point en 2013 étant de 14€25 :

- **Personnel de nettoyage et d'entretien des locaux** (échelon 1) : salaire brut de 1 425€ (coefficient 100).
- **Personnel d'accueil et de secrétariat** (échelon 2) : salaire brut de 1 496€25 (coefficient 105).
- **Auxiliaire vétérinaire non titulaire d'une formation homologuée** (échelon 3) : salaire brut de 1 524€75 (coefficient 107).
- **Auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ)** (échelon 4) : salaire brut de 1 567€50 (coefficient 110).
- **Auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV)** (échelon 5) : salaire brut de 1 667€25 (coefficient 117).

Convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires du 5 juillet 1995 (brochure n°3282 ou IDCC 1875 disponible sur www.legifrance.gouv.fr).

Il existe dans la Convention Collective cinq catégories de personnel :

- **Catégorie 1** : Personnel de nettoyage et d'entretien des locaux
- **Catégorie 2** : Personnel d'accueil et de secrétariat
- **Catégorie 3** : Auxiliaire vétérinaire (non titulaire d'une formation homologuée)
- **Catégorie 4** : Auxiliaire Vétérinaire Qualifié (AVQ)
- **Catégorie 5** : Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV)

Nous avons aussi un rôle important de conseil : par exemple, si un client prévoit de partir à l'étranger, il doit se soumettre à une procédure précise, qui peut être différente d'un pays à un autre.

Nous devons connaître les procédures de chaque pays et lui expliquer qu'après le vaccin contre la rage, il faut attendre un mois pour connaître les résultats du labo pour savoir si les anticorps ont bien réagis et 6 mois entre la vaccination et le départ à l'étranger ! ».

En cas d'opération, c'est encore l'ASV qui explique au client que son animal doit être à jeun.

Lorsqu'un animal vient d'être opéré ou une fois la consultation finie, c'est elle aussi qui va vendre les médicaments indiqués sur l'ordonnance du vétérinaire s'ils sont en stock en expliquant la posologie. Elle reprend derrière le vétérinaire qui n'a pas toujours le temps de s'attarder.

Fidéliser la clientèle

« L'ASV doit aussi être consciente du rôle commercial qu'elle joue. L'objectif est que le client soit satisfait et revienne. Bien sûr, cela dépend beaucoup du travail du vétérinaire, mais pas seulement. »

Lorsque le client attend pendant une consultation, l'ASV peut lui proposer des échantillons de nourriture adaptés à son animal selon s'il s'agit d'un jeune chien, d'un chien plutôt sportif, d'un chien qui a des problèmes d'arthrose. Elle doit aussi penser à faire des promotions quand les denrées arrivent à terme.

Je demande également au client s'il veut un rappel des vaccins par écrit, par mail ou téléphone. Le fait de recevoir un rappel lui montre que l'on assure un suivi clientèle. Par contre, nous avons le souci de faire des rappels sans que cela entraîne trop de frais à l'établissement. C'est pour ça qu'on demande le mail qui ne coûte pas de frais d'affranchissement. »

« Quand les clients viennent avec leurs enfants, on donne des coloriations aux enfants. Cela les fait patienter et démystifie le vétérinaire. »

Un rôle administratif

Selon la pratique du vétérinaire, l'ASV peut s'occuper du règlement au client. Elle encaisse, fait la facture.

Il faut également s'occuper du stock de médicaments, faire attention aux dates de péremption, passer les commandes avec la centrale d'achat, gérer la réception des colis, vérifier les bons de livraison...

« Nous avons d'ailleurs une grande responsabilité en ce qui concerne la gestion des médicaments : nous stockons et manipulons des produits anesthésiants, de la morphine, des produits de cancérologie ».

Savoir gérer la mort

Marie nous explique qu'une ASV est régulièrement confrontée à la mort.

Lorsqu'un animal de plus de 15 ans ne peut plus marcher ou a un cancer généralisé, le client fait la plupart du temps le choix de demander à ce qu'on l'euthanasie. L'animal peut être enterré chez le client ou être incinéré individuellement, dans ce cas le propriétaire peut récupérer les cendres. Il peut aussi être incinéré collectivement et les cendres sont mises dans un jardin du souvenir.



L'auxiliaire vétérinaire peut travailler dans un cabinet, une clinique ou un centre hospitalier vétérinaire. Dans la plupart des cas, les entreprises comptent moins de 10 salariés.

L'insertion est difficile, le nombre de professionnels formés chaque année augmente et est supérieur aux postes à pourvoir.

50 % des auxiliaires vétérinaires sont à temps partiel. Le métier est en grande majorité féminin (9 auxiliaires vétérinaires sur 10 sont des femmes).

Pour trouver des offres d'emploi

- Site de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr avec le mot-clé « auxiliaire spécialisé vétérinaire » ou le code Rome A1501- Aide aux soins vétérinaires). Attention, ne pas utiliser le mot clé « assistant vétérinaire » (code ROME A1504- Santé animale) qui lui est un vétérinaire qui assiste un autre vétérinaire.

- Les offres passent rarement par Pôle Emploi, les auxiliaires vétérinaires trouvent généralement les offres par bouche à oreille. Il existe des sites spécialisés : www.emploi-asv.net ou www.auxivet.com

Evolution de carrière

Les auxiliaires spécialisés vétérinaires (ASV) déjà embauchés au dernier échelon de la convention collective, ne bénéficient d'aucune possibilité de progression.

Les auxiliaires vétérinaires embauchés sans le diplôme peuvent obtenir les diplômes **d'auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ)** et **d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV)** par la VAE (validation des acquis de l'expérience).

● La VAE

• Durée d'expérience requise :

Au moins trois ans en rapport avec la certification visée en équivalent temps plein.

• Sous quelle forme ?

Le candidat décrit ses connaissances et ses compétences sur le métier dans un dossier. Il y développe ses activités quotidiennes, en s'appuyant sur des exemples concrets.

• Comment procéder ?

Après s'être préinscrit sur le site portailvae.opcapl.com/ le candidat est contacté par APForm pour un entretien téléphonique qui validera ou non sa recevabilité, c'est-à-dire s'il correspond bien au diplôme concerné.

• Un accompagnement :

Il aide par téléphone à la rédaction du document.

Le coût de l'accompagnement est de 1 575€, généralement pris en charge par l'OPCA de l'employeur.

• Le jury

Le dossier est présenté à un jury certificateur qui complètera son analyse par un entretien téléphonique permettant de délibérer et de valider de manière totale ou partielle le parcours de VAE. La validation totale permet au candidat d'acquérir les qualifications d'AVQ ou d'ASV.

• En cas de validation partielle

Le candidat validé partiellement devra suivre un ou plusieurs modules de formation pour mettre à jour ses connaissances et compétences. Il pourra alors représenter son dossier de VAE au jury, dans un délai de 5 ans.

Fort turn-over des auxiliaires vétérinaires : près de 40% ont moins de 4 ans d'ancienneté.

La durée de vie professionnelle d'un auxiliaire vétérinaire est de 10 ans et il est possible qu'elle diminue.

Du fait de leurs compétences en santé animale, les ASV bénéficient de l'équivalence du Certificat de Capacité Animaux domestiques et peuvent donc également trouver des débouchés dans d'autres secteurs animaliers (élevage, éducation canine, animalerie, refuges...).

Attention, être auxiliaire vétérinaire ne permet pas d'évoluer vers un emploi de vétérinaire.

- Pour se renseigner sur la VAE en Bourgogne, contacter un Point relais conseil : adresses sur www.c2r-bourgogne.org (rubriques « Validation des acquis de l'expérience »).

- 70 % des candidats à la VAE sont certifiés lors du 1er jury et 99% au 2nd jury.

Le diplôme d'Assistant de cabinet et clinique vétérinaire (voir organisme p8) est accessible en théorie à la VAE mais n'est pas mis en place.

C'est toujours un moment difficile pour le client et c'est souvent auprès de l'ASV qu'il va s'épancher. Il faut trouver le ton juste pour le reconforter tout en ne laissant pas la situation s'éterniser car cela se reproduit au moins 2 à 3 fois par semaine.

On est également confronté à des demandes de personnes qui emmènent des chiots qui viennent de naître pour les faire euthanasier car ils ne veulent pas les garder. »

Donner la mort reste très difficile, c'est parfois un cas de conscience pour le vétérinaire qui peut refuser de la donner s'il juge que ce n'est pas justifié.

Nous avons eu des clients qui veulent juste faire euthanasier leur animal car ils veulent partir en vacances ! »

Sur le plan sanitaire, il est également nécessaire de gérer les cadavres d'animaux entreposés dans un congélateur.

Le rôle de l'ASV en consultation

L'ASV aide le vétérinaire à tenir l'animal, elle peut demander de l'aide au maître qui généralement apprécie de participer. « Il faut faire attention à ce que le client ne se fasse pas mordre ou griffer.

Les clients sont autorisés en salle de consultation, pas en salle de chirurgie. Certains veulent participer et aider à maintenir leur animal, mais il faut faire attention, se faire mordre fait parti de notre travail, pas du leur », nous dit Marie. Pour faire ce métier, aimer les animaux, c'est bien sûr primordial, mais il faut aussi savoir faire preuve d'autorité. C'est un mélange de fermeté et de gentillesse. »

L'assistance au vétérinaire pendant les opérations

L'ASV a également un rôle important auprès du vétérinaire lors des consultations et des opérations chirurgicales.

C'est elle qui pèse l'animal, l'emmène au chenil, le prépare pour l'opération. C'est également elle qui donne les instruments au vétérinaire, surveille l'anesthésie. Elle est là au réveil de l'animal pour vérifier que tout se passe bien.

« Lors des anesthésies, un arrêt respiratoire est toujours possible. Il est important d'être près de l'animal car on peut encore faire quelque chose quand il y a un arrêt respiratoire, mais dès qu'on en a un arrêt cardiaque, c'est trop tard pour intervenir. »

Il faut connaître les proportions, la règle de trois, les conversions (millilitres, grammes) et être capable d'estimer le poids de l'animal car on peut passer d'un chiot de 150 g à un dog allemand de 80 kg et la dose d'anesthésie ne sera pas la même ! C'est pour cela qu'il est important de mettre les fiches des animaux à jour car cela gagne beaucoup de temps lors des urgences. Nous avons d'ailleurs conçus des tableaux avec le poids et les doses d'anesthésiants correspondants pour éviter les erreurs en cas de précipitation.

Dans notre clinique, nous commençons en général notre journée par l'hospitalisation d'un chien en chirurgie.

Formation

Les listes qui suivent ne sont pas exhaustives

- Le GIPSA _____ page 6 - 7
- Les autres formations _____ page 8
- Les formations à distance _____ page 8

Le GIPSA

Le GIPSA (Groupement d'Intérêt Public formation en Santé Animale et aux vétérinaires) est le seul organisme national officiellement habilité à délivrer le diplôme d'auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ) et le diplôme d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV) qui permettent respectivement d'entrer directement dans la catégorie 4 et 5 de la Convention Collective.

Les formations du GIPSA sont gérées par l'association APForm.

• Modalités d'inscription

Avant d'entrer en formation, le GIPSA souhaite que les candidats fassent un stage de découverte afin de se confronter à la réalité grâce à une évaluation en milieu de travail (EMT) pour les demandeurs d'emploi ou un stage si la personne est encore au lycée.

Le dossier de candidature est disponible sur le site APForm : <http://eva.apform.fr/eva/gipsa.cgi> il faut ensuite cliquer sur le lien "Formation Qualifiante : Dossier de candidature".

Il permet seulement d'être enregistré dans la liste des candidats à la formation. La candidature est alors présentée aux employeurs cherchant à recruter un salarié en alternance si la personne n'a pas encore trouvé d'employeur.

Attention, seul l'employeur peut effectuer les démarches d'inscription à la formation en contactant APForm pour établir un contrat de travail ou une convention de formation.

Seuls 2 diplômes sont reconnus niveau 4 (bac) au RNCP :

- « Auxiliaire vétérinaire spécialisé » (ASV) formation du GIPSA (p7)
- « Assistant de cabinet clinique et vétérinaire » formation de « Sup Etablières » à Montauigu et « Formation et Santé » à Lyon (p8)

Avant de suivre au formation, comparez :

- Le coût et la durée de formation
- Le taux d'insertion
- Le taux de réussite à l'examen
- L'existence d'une convention de stage
- La reconnaissance du diplôme dans la Convention Collective

Il est très difficile de trouver un employeur dans le secteur de la santé animale car les candidatures sont supérieures aux recrutements en alternance (450 places par an pour le GIPSA).

« Il est important que l'ASV ait bien expliqué au propriétaire que le chien doit être à jeun, il ne doit même pas avoir bu d'eau » nous explique Marie.

L'ASV a déjà préparé le plateau avec les instruments stérilisés et le dosage de l'anesthésie pour endormir l'animal en fonction de son poids. Pendant que l'ASV tient le chien en contention pour qu'il ne bouge pas, le vétérinaire pose l'intraveineuse.

« La contention est la première chose que l'on apprend, il faut avoir de la force. Si les babines se redressent ou que le chien a les oreilles baissées et grogne, c'est qu'il va mordre ».

L'ASV vérifie que le chien dort et surveille sa respiration : « il faut que la langue soit rose, si elle est bleue, c'est que quelque chose ne va pas. ».

L'ASV tond l'animal sur la partie où aura lieu l'intervention et le lave. Puis elle met le chien sur la table et le positionne en fonction de la chirurgie. Elle l'attache, pose les champs selon les procédures, habille le vétérinaire en tenue stérile et lui passe les instruments pendant l'opération. « L'ASV, elle, ne s'habille pas en tenue stérile car elle touche à tout ce qui n'est pas stérile. »

Elle surveille la respiration, la température, la pression artérielle et le goutte à goutte. « L'ASV doit être capable de réagir rapidement s'il y a un problème, par exemple prendre l'aspirateur pour aspirer le sang en cas de péritonite. Si l'opération est plus grave que prévue, elle peut avoir à s'habiller en tenue stérile mais ne fait qu'assister. Elle facilite la tâche mais ne fait pas l'acte, même si elle sait le faire. Elle n'a par exemple pas le droit d'intuber » nous dit Marie. L'ASV doit être précise, avoir du sang froid et ne pas avoir peur du sang.

La surveillance de l'animal après l'opération

Une fois la chirurgie terminée, priorité à l'animal : l'ASV attend son réveil, le réchauffe, le couvre. Elle met des protections pour que l'animal ne fasse pas pipi partout. Elle vérifie s'il peut déglutir, si ses yeux réagissent, s'il respire seul. Une fois en chenil, elle laisse l'animal se réveiller tranquillement et va vérifier régulièrement si tout va bien. « Lorsque le chien a récupéré, on lui met une laisse pour pouvoir l'attraper rapidement ».

Se protéger

Les cliniques sont souvent équipées d'appareils de radiologie et l'ASV doit tenir l'animal pendant la prise du cliché. « Attention, lunettes et protections (tablier, gant) obligatoires, nous prévient Marie, c'est nécessaire pour se protéger des rayons, notamment pour protéger la thyroïde ».

En matière de propreté et d'hygiène, la rigueur est primordiale

L'hygiène est partout : elle concerne les locaux, les animaux, le matériel... Le nettoyage est une fonction très importante à laquelle l'ASV consacre beaucoup de temps. « Ça n'est évidemment pas l'aspect le plus drôle du métier mais c'est indispensable ! nous dit Marie

Elle doit s'occuper du ménage de tout le cabinet : la salle d'attente, la salle de consultation et de chirurgie, le chenil. Lorsqu'il y a un laboratoire, il faut également faire la maintenance du matériel. « Attention aux instruments, prévient Marie, car certains valent très chers. Un endoscope peut valoir 60 000€ ! »

Elle doit aussi bien nettoyer les instruments chirurgicaux, les outils doivent être lavés, séchés, stérilisés : il faut brosser les stries et les dentures de chaque instrument de chirurgie, sinon cela peut être lourd de conséquences pour les animaux et la réputation de l'établissement. « J'avais laissé une jeune fille qui voulait apprendre le métier s'occuper du nettoyage des instruments. Après lui avoir montré plusieurs fois, elle m'a dit qu'elle avait compris comment faire. Au bout de quinze jours, les chiens qu'on avait opérés ont commencé à revenir avec des infections au niveau des sutures. Il a fallu réopérer dix chiens. On n'a pas eu de perte mais l'image du cabinet aurait pu en pâtir. Nous nous sommes doutés qu'il y avait un problème lié à l'hygiène. Je lui ai demandé de me montrer comment elle faisait et je me suis aperçue qu'elle ne brossait pas correctement les instruments. C'est évident, le nettoyage est le côté le moins drôle de la profession, mais c'est de notre responsabilité ».

Après une opération, le maître peut aller voir son animal dès qu'il est dans le chenil. Marie nous explique que le chenil est une carte de visite de la clinique, il est important qu'il soit toujours propre et qu'il n'y ait pas d'odeurs. Elle fait aussi le nettoyage de la VMC, des tuyaux, stérilise et lave le linge en coton utilisé pendant l'opération qu'il faudra ensuite repasser.

Les consultations continuent jusqu'à 18h. Une fois qu'elles sont terminées, il faut encore faire le ménage.

« On fait le ménage du sol, parfois deux fois par jours s'il a fait mauvais temps, on dépoussière le dessus des meubles et on vide les poubelles dans les salles d'attente, de consultation et de chirurgie, puis on nettoie le chenil, on recharge les aiguilles, les seringues, les compresses. »

Un métier polyvalent

Pendant les consultations, l'ASV doit répondre au téléphone, accueillir les clients, aller voir les animaux dans le chenil, le nettoyer si besoin. Quand la journée se termine, on met la vidéo surveillance s'il y a encore un chien au chenil. On met l'antivol et on ferme la clinique » nous explique Marie.

Quand l'ASV quitte la clinique, tout doit être prêt pour le lendemain ou pour la nuit s'il y a une urgence. En guise de conclusion, voici ce que nous dit Marie avant de partir : « En 22 ans, je ne me suis jamais ennuyée, il n'y a jamais deux jours pareils ! »

Diplômes	Conditions d'admission	Durée	Programme de formation	Echelon Convention Collective	Centres de formation du GIPSA en 2017
<p>Auxiliaire vétérinaire qualifié (AVQ)</p> <p>Titre non inscrit au RNCP (Répertoire National des Qualifications Professionnelles). de niveau V (CAP, BEP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans à l'entrée en formation • Satisfaire aux tests d'admission • Justifier d'une fin de Première (avec admission en Terminale) ou à défaut justifier d'une fin de Seconde ou équivalent (CAP/BEP) et d'une expérience professionnelle d'un an en équivalent temps plein minimum quelque soit le secteur professionnel. 	<p>1 an</p> <p>280h de théorie</p> <p>420h de stage</p> <p>Cette formation ne peut se faire qu'en contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation.</p>	<p>UC 1 : Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • UC 1.1 : Techniques d'accueil • UC 1.2 : Pharmacie vétérinaire • UC 1.3 : Législation vétérinaire • UC 1.4 : Entretien de l'animal de compagnie • UC 1.5 : Zootechnie <p>UC 2 : Secrétariat</p> <p>UC 3 : Hygiène</p> <p>UC 4 : Contention</p> <p>UC 5 : Préparation du matériel médical</p>	Echelon 4	<p>► Bourg en Bresse : C Pro</p> <p>CFPPA des Sardières 79 avenue de Jasseron 01000 BOURG EN BRESSE 04.74.45.50.81</p> <p>► Lyon : C Pro</p> <p>ENVL -VetAgro Sup 1 avenue Bourgelat 69 280 MARCY-L'ETOILE 04.78 .87.25.09.</p> <p>► Toulouse : C Pro, C Appr</p> <p>CFAAH Auzeville BP 72647 2 route de Narbonne 31326 CASTANET TOLOSAN 05.61.00.99.80.</p> <p>► Lens : C Pro</p> <p>SIADPEP 19 rue Marcel Sembat 62300 LENS 03.21.79.42.42</p> <p>► La Réunion : C Pro</p> <p>CFPPA Saint Paul 239 CD13 97425 Piton Saint-Leu 02 62 34 31 67</p> <p>► Torcy : C Pro</p> <p>INFREP 4 allée Emile Reynaud Bâtiment D 77200 TORCY 01.60.17.95.23.</p>
<p>Auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV)</p> <p>Diplôme de niveau IV (BAC) inscrit au RNCP (Répertoire National des Qualifications Professionnelles).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans à l'entrée en formation • Satisfaire aux tests d'admission • Avoir un diplôme de niveau IV (Baccalauréat ou équivalent) ou justifier d'une fin de Seconde (avec admission en Première) et d'une expérience professionnelle de 2 ans en équivalent temps plein minimum quelque soit le secteur professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ans pour les contrats de professionnalisation • 670h de théorie • 420h de stage • 2 ans pour les contrats d'apprentissage • 810h de théorie • 420h de stage • 9 mois pour les salariés en CIF • 810h de théorie • 420h de stage 	<p>Programme de la 1ère année d'AVQ (unités 1 à 5) + unités 6 à 10 :</p> <p>UC 6 : Conseil et vente</p> <ul style="list-style-type: none"> • UC 6.1 : Techniques de conseil et de vente • UC 6.2 : Cadre de l'exercice professionnel • UC 6.3 : Prévention des maladies contagieuses (carnivores domestiques) • UC 6.4 : Conseil en santé animale (carnivores domestiques) • UC 6.5 : Conseils aux propriétaires d'animaux malades ou accidentés <p>UC 7 : Gestion administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> • UC 7 .1 : Bureautique • UC 7.2 : Organisation • UC 7.3 : Gestion comptable <p>UC 8 : Assistance aux soins et aux examens complémentaires</p> <p>UC 9 : Assistance chirurgicale</p> <p>UC 10 : Option d'adaptation au type d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Option : Nouveaux animaux de compagnie • Option : Animaux de rapport • Option : Equidés 	Echelon 5	<p>► Laval : C Pro, C Appr</p> <p>CFPPA de Laval 341 route de Saint Nazaire 53000 LAVAL 02.43.68.24.97</p> <p>► Bordeaux : C Pro, C Appr</p> <p>CFPPA de Blanquefort 84 avenue du Général de Gaulle 33290 BLANQUEFORT 05.57.93.02.31</p> <p>► Aix-Marseille : C Pro, C Appr, CIF</p> <p>CFPPA Aix-Valabre Chemin du Moulin Ort 13120 GARDANNE 04.42.58.46.41</p>

93% de réussite aux examens du GIPSA

82 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation du GIPSA (source GIPSA)

- C Pro : Contrat de professionnalisation
- C Appr : Contrat d'apprentissage
- CIF : Congé individuel de formation

● Les autres centres de formation

Adresse et intitulé de la formation	Pré-requis	Durée formation	Stage	Suivi pédagogique	Statut	Coût	Taux de réussite	Echelon Convention Collective
« Assistant de cabinet et clinique vétérinaire » Sup Etablères Santé Animal 7 rue Edouard Marchand 85600 MONTAIGU 0.970.808.221	Niv IV (bac ou équivalent) Ou Expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans domaine animalier	10 mois de septembre à juin 720h au total dont 300h de théorie et 420h de stage	13 semaines	En centre	Salarié (CIF) Demandeur d'emploi	3 200€	+ de 80%	Echelon 4 (correspond à AVQ) Reconnu niveau IV (bac) par le RNCP
« Assistant de cabinet et clinique vétérinaire » Formation et santé 150 rue Paul Bert 69003 Lyon 04.78.95.18.01	Niv IV (bac ou équivalent)	8 mois de octobre à mai 936h au total dont 536h de théorie et 400h de stage	12 semaines	En centre	Salarié (CIF) Demandeur d'emploi	3 458€	90%	Echelon 4 (correspond à AVQ) Reconnu niveau IV (bac) par le RNCP
« Aide-soignant spécialisé de la santé vétérinaire » Ecole Supérieure d'Aide Vétérinaire (ESAV) Nantes 09.64.17.57.43, Paris 01.84.17.36.69 et Strasbourg 03.88.32.09.24	Niv IV (Bac ou équivalent)	2 ans 22 semaines de cours/an 770h de théorie et 630h de stage	18 semaines	En centre 4j/semaine	Salarié (CIF) Demandeur d'emploi	4 900€/an	90%	Echelon 3
« Aide-soignant citadin de la santé vétérinaire » Ecole Supérieure d'Aide Vétérinaire (ESAV) Nantes 09.64.17.57.43 et Paris 01.84.17.36.69	Terminale + avoir 18 ans min	1 an 22 semaines de cours 770h de théorie et 350h de stage	10 semaines	En centre 4j/semaine	Salarié (CIF) Demandeur d'emploi	3 490€	80 % (variable selon les années)	Echelon 3
« Aide-soignant rural de la santé vétérinaire » Ecole Supérieure d'Aide Vétérinaire (ESAV) Nantes 09.64.17.57.43 et Paris 01.84.17.36.69	Terminale + avoir 18 ans min	1 an 22 semaines de cours 770h de théorie et 350h de stage	10 semaines	En centre 4j/semaine	Salarié (CIF) Demandeur d'emploi	3 490€	80 % (variable selon les années)	Echelon 3
« Assistant vétérinaire » Sup-Véto Toulouse (05.61.52.19.86) et Tourcoing (03.20.28.58.58)	Terminale + avoir 18 ans min	2 ans 1ère année : 1.080h 2ème année : 1070h	1ère année : 15 semaines (525h) 2ème année : 13 semaines (525h)	En centre	Salarié (CIF) Demandeur d'emploi	Toulouse : 3 650€/an Lille : 1ère année : 4 280€ 2ème année : 1780€	90%	Echelon 3

● Les formations à distance

Adresse et intitulé de la formation	Pré-requis	Durée formation	Stage	Suivi pédagogique	Coût	Echelon Convention Collective
« Secrétaire assistant vétérinaire » Centre Européen de Formation (0.970.82..86.86)	Pas de pré-requis	9 à 12 mois (3 ans max)	Possible, pas de durée max Convention fournie	A distance	2 100€	Information non communiquée par les organismes La rémunération sera au bon vouloir des employeurs entre les catégories 1 à 3. Rappel ! Seules les formations AVQ, ASV et « Assistant de cabinet et clinique » sont reconnues par la Convention Collective à l'échelon 4 et 5 (voir tableau p4).
« Secrétaire assistant vétérinaire » CERFPA (04.93.19.37.17)	Pas de pré-requis	336h sur 12 mois	Optionnel 6 mois max Convention fournie	A distance	1 188€	
« Secrétaire assistant vétérinaire » « Auxiliaire de santé animale » CNFDI (01.60.46.55.50)	Pas de pré-requis	285h (secrétaire assistant) 243h (auxiliaire santé)	Possible 6 mois max Convention fournie	A distance	1 566€ (secrétaire assistant) 1 338€ (auxiliaire santé animale)	
« Secrétaire assistant vétérinaire » Cours Animalia (01.60.46.09.49)	Pas de pré-requis	245h sur 6 à 24 mois	Optionnel 6 mois max Convention fournie	A distance	1 350 à 2 025€	
« Secrétaire assistant vétérinaire » « Auxiliaire de santé animale » Educatel (02.35.58.12.00)	Première de lycée	750h (secrétaire assistant) 530h (auxiliaire santé)	Possible Convention fournie	A distance	2 290€ (secrétaire assistant) 1 148€ (auxiliaire santé animale)	
« Secrétaire assistant vétérinaire » Sherwood Animalia (02.28.23.09.63)	Pas de pré-requis	420h sur 7 mois	Obligatoire 280h Convention fournie	A distance ou Semi-présentiel (36h en centre de formation)	900€ (à distance) 1600€ (semi-présentiel)	